

Bébé est là !



Vous vous posez des questions

sur le **sommeil**, les **pleurs**,
l'**alimentation**, les **soins**,
le **développement**, l'**éveil**,
l'**environnement**...
de **bébé**



Contactez nous

05 63 62 62 42

Territoire
PMI Autan



© Holiak - Freepik.com

Rencontrons nous

Dès aujourd'hui, dans nos
locaux ou à votre **domicile**
pour bénéficier d'un
accompagnement
personnalisé



**Médecins,
sages-femmes,
infirmières puéricultrices,
éducatrices de jeunes
enfants**





PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE DU DÉPARTEMENT DU TARN

**Votre bébé vient de naître*.
Le service de Protection
Maternelle et Infantile (PMI)
du Département est gratuit
et ouvert à tous.**

**Proche de chez vous,
des professionnels
de la petite enfance
et de la santé sont
à votre écoute et
vous accompagnent
de la naissance
aux 6 ans de l'enfant.**

* Le Service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) a reçu l'avis de naissance de votre enfant, il a été transmis par le service de l'État Civil conformément à l'article R2112-21 du Code de la Santé Publique.

WWW.TARN.FR



Direction générale adjointe de la Solidarité
Direction Enfance Famille - Service de PMI
Hôtel du Département - 81 013 Albi Cedex 9
Tél : 05 63 49 02 24 - Mél : pmi-ds@tarn.fr

Consultations de puéricultrice

consultations médicales et de vaccination

Ateliers parents/enfants

© Département du Tarn

stockphoto.com @gooliz

